

Présents : Membres de la CLDR : 13 présents et 11 excusés (voir liste en annexe)

Impact : Loreena Thétiot

Commune : Hillary Tomaello

FRW : Gervaise Ropars et Alexandra Thiry, agents de développement

Ordre du jour :

- Introduction aux objectifs de développement durable
- Lancement des groupes de travail (présentation, calendrier)
- Objectif « Développer une communication, une information accessible à tous »
- Divers

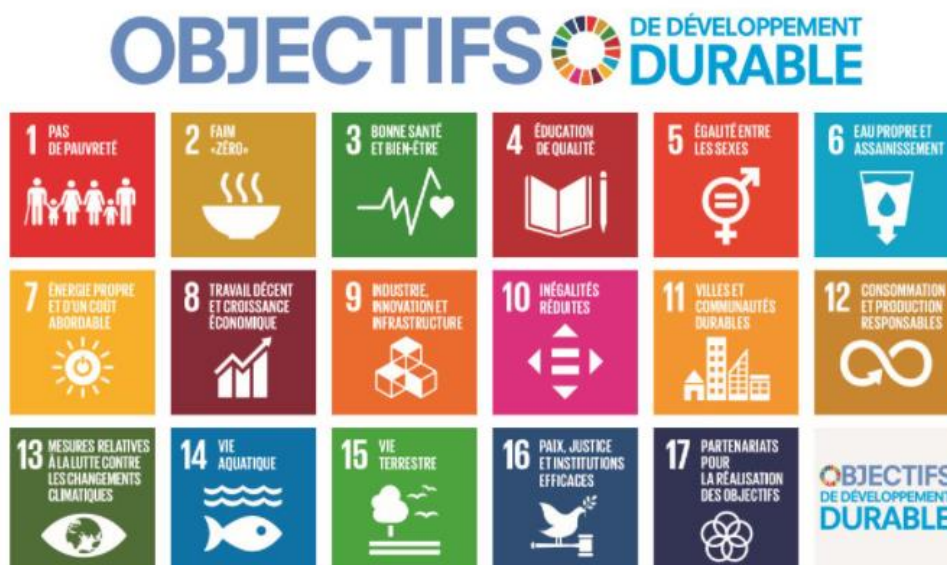
La réunion est introduite par Mme Biordi.

1- Introduction aux objectifs de développement durable

Le développement durable est inscrit dans le Décret (2014) consacré au développement rural. **Art. 2. § 2.** Dans le cadre de son opération de développement rural, la commune s'inscrit dans le développement durable tel que défini par le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable. Dès lors, **la commune respecte les principes directeurs du développement durable**, à savoir l'efficacité, la résilience et la suffisance et intègre dans sa démarche les éléments prioritaires suivants (...).

La Région wallonne dispose d'une **stratégie de développement durable** depuis 2013 et actualisée en 2016 dans le cadre de la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés au sein des Nations Unies en septembre 2015.

Les 17 objectifs sont les suivants :



Voir document descriptif complet en **annexe**.



A noter que la pré-stratégie du PCDR de Aubange correspond beaucoup à l'objectif 11 « **Villes & Communautés durables** »

- Assurer l'accès à un logement, à des services de base, et à des systèmes de transports sûrs.
- Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et naturel.
- Réduire l'impact environnemental négatif des villes (qualité de l'air et gestion des déchets) et favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux.

Le Développement rural étant une politique régionale, les PCDR devront prendre en compte les ODD. Les projets seront ainsi analysés à travers ces objectifs, ce qui permettra soit d'en améliorer la qualité ou même d'identifier de nouveaux projets.

2- Lancement des groupes de travail (présentation, calendrier)

a. Contexte et but

Pour rappel, en 2020 a eu lieu les consultations dans les villages, une consultation numérique permettant à ceux qui n'en n'avaient pas eu l'occasion de s'exprimer. La CLDR a été mise en place fin mars 2021 et a travaillé sur des pré-objectifs jusque fin juin 2021.

Le **but des groupes de travail** qui seront organisé de septembre à décembre sera **d'identifier les meilleurs projets pour répondre aux objectifs de la pré-stratégie**. Les membres de la CLDR devront réfléchir, synthétiser, trier, choisir ! Ils seront ensuite détaillés, approfondis (1^{er} semestre 2022)

b. Les projets dans les PCDR.

Un PCDR compte souvent entre 30 à 40 projets ou actions à mettre en œuvre dans les 10 années de validité du programme.

- Ils sont classés en trois catégories :

Lot 1 : projets à réaliser dans les 3 ans. Fiche projet complète (description, localisation, esquisse, estimation financière, définition des usagers...)

➔ 4 projets matériels

Lot 2 : projets à réaliser entre 3 et 6 ans. Fiche projet simplifiée (description, justification, localisation, définition des usagers...)

➔ 5-6 projets matériels

Lot 3 : projets à réaliser entre 6 et 10 ans. Fiche projet sommaire (description, justification...)

➔ 7-8 projets matériels

➔ + les projets immatériels
A prioriser
Trouver les porteurs !



Au vu de l'expérience, du fait que le pouvoir subsidiant peut accorder, en général, une convention par an, on peut imaginer environ 4 projets matériels dans le lot 1 et un peu plus au fur et à mesure des lots.

- Ils sont de deux types
 - Les **projets matériels** qui sont les projets de construction, de rénovation pour lesquels la commune peut demander des subventions en Développement Rural. A noter que dans un PCDR, il peut y avoir des projets qui ne seront pas subventionnés par cette enveloppe.
 - Les **projets immatériels** qui sont des projets (ou actions) nécessitant de l'animation et des ressources humaines et un peu de financement. Ils ne sont pas financés par l'enveloppe Développement rural. La commune ou les porteurs doivent trouver d'autres types de ressources financières (appels à projet, fond propre...). Ces projets sont aussi à répartir en lot.

Qu'est-ce qu'un bon projet à intégrer dans le programme ? C'est un projet qui répond, au maximum, aux critères suivants :

Pertinent

- ✓ Répond au minimum à un objectif (et dans l'idéal à plusieurs objectifs)
- ✓ Répond au besoin de la population
- ✓ Intègre le développement durable

Important

- ✓ Concerne un maximum de gens
- ✓ A un effet levier sur l'ensemble de la commune

Faisable

- ✓ Dispose d'un porteur (le qui fait ?)
- ✓ Est propriété communale ou possibilité d'achat
- ✓ Financièrement réaliste

c. Calendrier des groupes de travail

Groupes de travail

Rdv à 20h pile à la salle polyvalente d'Aubange



Calendrier

Réunion	Objectif(s) abordé(s)
CLDR 2/09/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une communication, une information accessible à tous
GT 1 – 29/09/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Aider au développement des circuits courts alimentaires et la promotion d'une alimentation plus locale
Les samedis matins de la mobilité les 16/10 et 20/11/2021 à 9h	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et valoriser les liaisons de mobilité douce • Favoriser la sécurité des usagers dans les villages <p>→ Autre lieu et horaire : RDV à 9h à <u>Halanzv</u> (ancien hôtel de ville)</p>
GT2 – 26/10/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des lieux de convivialité (intérieurs, extérieurs) et des animations afin de renforcer les échanges et solidarités entre habitants
GT3 – 9/11/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre les villages plus vivants via l'économie, l'associatif et les services
GT4 – 30/11/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître la Commune positivement via des opérations et la promotion touristique • Transmettre le passé d'Aubange et partager une identité commune
GT5 – 14/12/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver l'environnement naturel et paysager de la commune • Favoriser l'accès au logement pour tous

Tous les membres de la CLDR sont invités à tous les Groupes de travail. Une invitation sera systématiquement envoyée et il sera demandé aux membres de s'inscrire. Dans l'idéal, il faudrait un minimum de 15 personnes par réunion.

Pour les GT mobilités, organisé conjointement avec l'élaboration du Plan Communal de Mobilité (PCM), la CCATM, la Commission développement durable, les groupes cyclistes seront aussi sollicités.

3- Objectif « Développer une communication, une information accessible à tous »

a. Méthode et déroulement

La FRW présente la **méthode** de travail pour les GT.

Elle rappelle les **enjeux et les défis** qui ont aboutit à la rédaction de l'objectif

Enjeux :

Une communication à adapter, afin de toucher tous les publics.

Défis :

✓ Dans 10 ans, Aubange favorisera les **contacts entre les citoyens ruraux et les autorités/services communaux.**

✓ Dans 10 ans, Aubange bénéficiera d'une **réelle collaboration** entre citoyens et la commune

Déroulement type d'un GT :

- Introduction : contexte, méthode, exemples
- Réaction d'un ou plusieurs experts sur les projets issus des arbres stratégique
- Travaux en sous-groupe pour identifier les pistes de projets
- Rapport des sous-groupes

Les **règles de fonctionnement de prise de parole** dans les groupes sont rappelées (**Souveraineté** : on parle pour soi, pas pour les autres, chacun assume ce qu'il dit. **Parole constructive** : approche positive (oui ET...). Respect de la parole de chacun. On note tous les avis, même opposés. **Ecoute** : ne pas couper la parole, laisser chacun s'exprimer, se taire pour bien entendre)

Afin de lancer la réflexion, la FRW évoque quelques exemples de projets visant une communication et une information accessibles à tous :

- Les panneaux numériques (ex : Marbehan, Bertogne)
- Les bulletins communaux (ex : Rouvroy, tous les deux mois)
- Le crieur public de Buckingham palace (et certaines initiatives post-covid développée par des artistes en Province de Namur)

b. Intervention de Hillary Tomaello, Chargée de communication et Directrice Générale faisant fonction de la Ville de Aubange

La communication d'une commune est complexe car il est impossible de définir un public cible (comme le font les firmes de produits de beauté par exemple ciblant les femmes de 15 à 35 ans par exemple). En effet, un public très large (toute la population) peut avoir intérêt à disposer de l'information sur des thématiques très larges : les écoles (inscription...), les sacs poubelles, les activités culturelles, les questions urbanistiques (permis, etc.).

La commune de Aubange a mis en place plusieurs canaux de communication pour tenter de toucher le maximum de personnes

- Les **affiches** dans les valves communales (A3) à 9 sites de la commune (places de villages, près des églises). Les commerces sont parfois sollicités pour des communications très importantes (ex : covid)
- Le **bulletin communal** qui paraît 3 fois par an et est distribué en toute boîte. Il reprend les articles parus dans les autres canaux.
- Le **site internet** et le **blog communal**
- **Fluicity** avec plusieurs volets : **l'information** avec la publication d'articles sur les activités communales. Les associations sont invitées à y publier leurs activités. La **participation** avec : la possibilité donnée aux habitants d'y soumettre des idées, des suggestions, la réponse à des sondages et des enquêtes lancées par la commune, le vote pour les projets du budget participatifs (2020 et 2021). A noter que des permanences avaient été organisées pour permettre une aide au vote, il n'y a eu que deux usagers. Le service ne sera pas reproposé.
- **Des articles dans l'Info de la région** (journal toute boîte) : la commune dispose de 2 encarts par semaine.
- Des **toutes boîtes**, mise en place pour de gros sujets car le prix est conséquent (1.500 euros sans les enveloppes)
- **L'organisation de conférences de presse** pour induire la publication d'article dans la presse locale (Vers l'Avenir, La Meuse...)
- **La publication de l'ordre du jour du Conseil communal** sur les réseaux sociaux et le compte rendu est publié sur le site (obligatoire)
- Mise en place **d'ateliers participatifs** (ex : la place du Brül dans le cadre de la rénovation urbaine)

La commune est en train de travailler sur d'autres actions :

- **Filmer les Conseil Communaux** en direct pour permettre d'assister de chez soi (les Conseils communaux en visio-conférence ont attiré beaucoup plus de monde qu'en présentiel)
- Placement de **valves numériques** (affiches qui défilent) le long des routes et des sites stratégiques. Une difficulté est que le SPW, propriétaire des routes, est très restrictif dans les conditions d'octroi des autorisations
- **Refonte du site web**
- Elaboration d'un **nouveau logo** et création d'une **charte graphique**
- Solution pour délivrer le maximum de **documents administratifs en ligne**
- Développement d'une **page instagram** pour valoriser de manière visuelle la commune (patrimoine, fêtes...)
- Mise en place d'une **heure tardive** pour l'administration communale.

c. Résultats

Trois groupes d'environ 4 personnes ont travaillé sur le sujet. Les résultats sont les suivants :

Pour améliorer la visibilité des outils existants

- **Concours de j'aime** pour promouvoir le groupe Facebook « Ville d'Aubange
- Mettre en place un **compteur de like** Facebook et instagram dans la salle d'attente de la commune pour donner envie aux citoyens d'y contribuer. Attention : trop de publication FB, la communication se perd...
- **Payer de la publicité** sur FB pour étendre la visibilité de certaines publications
- **Refaire le site web et le logo** (EN COURS)
- **Accroître l'utilisation des toutes boîtes**

- **Organisation d'une réunion entre les administrateurs des pages** pour relayer des informations dans les groupes FB villageois (et voir concrètement comment collaborer et définir les informations pertinentes) pour relayer des informations dans les groupes FB villageois

→ Porteurs : Commune, ADL

Centraliser l'information...

- Définir une personne responsable à la commune pour être un **interlocuteur unique**
- Travailler avec les associations pour **distribuer les folders avec un responsable « com » par village** (cf. idée de comité consultatif par village)
- Centraliser les informations, les activités sur **un même site internet** avec « Que faire » « Ou trouver » « Qui contacter » et concentrer la communication sur celui-ci
- Centraliser les infos dans un **agenda commun, simplifier le site internet** (trop fourni) => orienté citoyen (EXISTANT/EN PROJET : calendrier du SI, projet dans le nouveau site communal d'une carte permettant de disposer d'un annuaire des commerces, etc.)

→ Porteurs : Commune, associations et comités de village

Multiplier les formes de communication pour toucher un maximum de public...

- Installer des **bâches** sur les projets communaux et les travaux en cours
- Envoyer un **folder sur les outils de communication disponibles** à Aubange en même temps que les factures (poubelles) INFO EXISTANT : Pour les personnes âgées, la commune a créé un dépliant rassemblant toutes les infos pouvant les concerner (distribué en toute boîte)
- Travailler avec les **écoles** pour diffuser les informations via notamment le journal de classe
- Installer des **valves numériques** (à Rachecourt : près du terrain de foot et près de l'ancienne bibliothèque, seraient des bons sites) EN PROJET
- Installer des **tablettes tactiles**
- Créer une **appli mobile** pour disposer des informations et d'un mailing pour recevoir régulièrement des informations
- Créer des **newsletters numériques thématiques** permettant aux personnes de s'abonner (éducation, culture, patrimoine...)
- Développer des **modes de communication alternatif**, en lien avec la mobilité douce (ex : balade à vélo avec affiches)

→ Porteurs : Commune, associations, écoles

Améliorer l'image de Aubange « Aubange, 7 villages, 7 visages » pour les extérieurs et les habitants

- **Créer des capsules vidéos** (ex : Martelange) de promotion
- **Accueil des nouveaux habitants (pack et évènement), parrainage** via des invitations nominatives et un travail avec les associations (comité, associations locales et Commune Service population et Cohésion sociale) Ex : à Rachecourt, le CDJ organise un moment convivial, la Commune pourrait y participer pour présenter les infos. (EN REFLEXION : pack d'accueil)

→ Porteurs : Commune, Syndicat d'initiatives, Maison du tourisme, comité de village et associations

Autre...

- Mettre en place un **écrivain public** pour aider les personnes à compléter leurs demandes administratives (ex : personnes âgées, mais pas que)

4- Divers

Il n'y a pas de divers

*Gervaise Ropars & Alexandra Thiry
Fondation Rurale de Wallonie*

ANNEXE
LISTE DE PRESENCE
REUNION DU 2 septembre 2021

Membres de la CLDR présents : 13 personnes

	NOM	Prénom
Madame	AMAMOU	Soraya
Monsieur	AMBROISE	Michel
Madame	BIORDI	Véronique
Madame	DESCAMPS	Clémentine
Monsieur	FLAMION	Gérard
Monsieur	GILSON	Michel
Monsieur	KINARD	François
Madame	MARTIN	Sandrine
Monsieur	MOUZON	José
Monsieur	NEPPER	Alexandre
Madame	PORTION	Emilie
Monsieur	REGNIER	Guy
Madame	THIRY	Mélanie

Membres de la CLDR excusés : 11 personnes

	NOM	Prénom
Monsieur	BODELET	Stephan
Monsieur	BONBLED	Bernard
Monsieur	FELTZ	Claude
Madame	FREYDIGER	Patricia
Madame	GUELFF	Delphine
Madame	LAMBERT	Carine
Madame	LARDOT	Isabelle
Monsieur	LUCAS	Dany
Monsieur	MULLER	Patrick
Monsieur	SPOIDEN	Alain
Monsieur	THIRY	Didier

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, **tous les Etats membres des Nations Unies se sont engagés à prendre les initiatives et décisions qui s'imposent pour imprimer une empreinte durable sur notre planète et notre société.**

Le programme de développement durable à l'horizon 2030 se veut l'écho des accords internationaux précédents en matière de développement durable et des objectifs du millénaire des Nations Unies échus en 2015 et qui visaient principalement à éliminer la pauvreté et ses conséquences dans les pays du Sud. Grâce au Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui avance 17 objectifs et 169 sous-objectifs, nous disposons pour la première fois d'un vaste agenda international qui compile les défis en matière de développement économique et social, d'environnement et de paix.



Le développement durable est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. On parle donc ici des générations présentes ET futures, mais également des besoins sociétaux et environnementaux de toutes les personnes. La croissance doit se faire dans le respect de la nature et des hommes. Le développement durable se trouve à la jonction des **objectifs économiques, de la préservation de l'environnement et de la responsabilité sociale**. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces enjeux. À ces trois piliers, s'ajoute un enjeu transversal : la **gouvernance**. La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus, ...) au processus de décision ; elle est une forme de démocratie participative.

Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais **un processus dynamique et solidaire de transformation**, dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir, comme avec les besoins du présent.

En détail



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociales adaptés au contexte national. Faire en sorte que les personnes vulnérables aient les mêmes droits aux ressources économiques et accès aux services de base, à la propriété, aux ressources naturelles, et à de nouvelles technologies.



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. Mettre fin à toute malnutrition. Assurer l'égalité d'accès aux terres et autres ressources productives, ainsi que la viabilité des systèmes de production alimentaire. Mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes, qui contribuent à la préservation des écosystèmes et renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. Réduire le taux de mortalité prématurée, maternelle et infantile par la prévention et le traitement. Faire en sorte que chacun bénéficie d'une assurance-santé donnant accès à des services de santé essentiels, de qualité et d'un coût abordable. Réduire le nombre de décès dus à des substances chimiques dangereuses, des abus de substances psychoactives et d'accidents de la route.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Augmenter le nombre de jeunes et adultes disposant des compétences nécessaires à l'emploi. Éliminer les inégalités entre les sexes et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables dans le domaine de l'éducation. Faire en sorte de transmettre les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le DD.



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique. Éliminer toutes les formes de violence et de discrimination à l'égard des femmes et des filles.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats. Améliorer la qualité de l'eau en augmentant le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau. Augmenter l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs. Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable. Accroître la part de l'énergie renouvelable et améliorer l'efficacité énergétique.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Maintenir un taux de croissance, un niveau de productivité de manière à ce que cette croissance n'entraîne plus la dégradation de l'environnement. Protéger tous les travailleurs et mettre fin au travail forcé, à l'esclavage moderne et aux pires formes de travail des enfants.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Accroître l'accès des entreprises aux services financiers. Moderniser les infrastructures par une utilisation rationnelle des ressources et des technologies propres. Renforcer la recherche scientifique.



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique. Assurer l'égalité des chances. Faciliter la mobilité de façon responsable et sans danger. Faire en sorte que les pays en développement soient davantage entendus lors de prise de décisions.



Faire en sorte que les villes et établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Assurer l'accès à un logement, à des services de base, et à des systèmes de transports sûrs. Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et naturel. Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment qualité de l'air et gestion des déchets) et favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux.



Etablir des modes de consommation et de production durables. Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles. Eviter toute sorte de gaspillage et de perte de produits alimentaires. Réduire la production de déchets par la prévention, le recyclage et la réutilisation.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques. Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. Réduire la pollution marine et l'acidification des océans. Protéger les écosystèmes marins et côtiers. Mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite et non réglementée.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser les processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Promouvoir l'état de droit et réduire la corruption.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revaloriser. Mobiliser les ressources financières supplémentaires et aider les pays en développement à rendre leur dette viable. Améliorer le partage de savoirs, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement. Assurer un soutien dans le renforcement efficace des capacités. Promouvoir un système commercial multilatéral universel.

*Source : Webinaire 2020 les objectifs de développement durable –
SPW/EspaceEnvironnement/UVCW/IWEPS*

Et brochure belge sur les ODD :

https://www.sdgs.be/sites/default/files/content/brochure_sdgs_fr.pdf

Pour plus d'information :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

<https://developpementdurable.wallonie.be/outils-17-odd>